
RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ ET DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES

Formation en économie de la santé à l'intention des pays
francophones d'Afrique au sud du Sahara

2020
DAKAR



AVEC LE SOUTIEN DU

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

En **présentiel** du 9 au 13 novembre
et à **distance** du 16 novembre au 18 décembre

LA SITUATION SANITAIRE PRÉOCCUPANTE DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Depuis l'adoption des **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**, d'importants progrès ont été accomplis en matière de santé dans les pays en développement, y compris ceux situés au sud du Sahara.

Par exemple, en ces derniers, le taux de mortalité infanto-juvénile et le ratio de mortalité maternelle sont respectivement passés de 150 à 76 pour mille et de 800 à 540 pour 100.000 naissances vivantes en 2015. L'espérance de vie à la naissance a en moyenne progressé de 52 ans à un peu plus de 60 ans. **Mais en dépit de ces avancées significatives, la situation sanitaire reste médiocre** et les pays comme ceux de la tranche inférieure des États à revenu intermédiaire, se trouvent confrontés à **des contraintes protéiformes dont deux revêtent une importance particulière :**

- La plupart d'entre eux sont engagés dans **une transition épidémiologique alors que le poids des maladies infectieuses reste important**, parallèlement à la croissance rapide des maladies non transmissibles (MNT). Sur les dix premières causes de la charge globale de maladies dans les pays en développement, quatre sont liées aux maladies infectieuses (maladies diarrhéiques, paludisme, infections des voies respiratoires inférieures, VIH/sida) ;
- **Ces pays doivent donc faire face à un double fardeau, alors que les dépenses de santé par habitant restent faibles** (de l'ordre de 40 \$ en moyenne en 2015), et dans bien des cas insuffisantes pour seulement permettre le fonctionnement correct du premier niveau des systèmes de santé. Par ailleurs, l'aide à la santé, estimée en 2015 à 36,4 milliards de dollars, et qui avait approximativement triplé depuis 2000, a décliné de plus de 4% depuis son pic de 2013, annonçant très probablement la fin de ce qu'il est convenu d'appeler « l'âge d'or » du financement international de la santé.



C'est dans ce contexte que les États ont adopté en 2015 **le très ambitieux objectif 3 des Objectifs du Développement Durable (ODD)**, « **Assurer une vie en bonne santé et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge** ». Les MNT et les traumatismes sont considérés comme des priorités urgentes de l'action et un défi pour le développement. Or, les maladies infectieuses sont aussi des facteurs de risque des MNT. Enfin, les succès enregistrés, lorsqu'ils existent, ne doivent pas être considérés comme acquis comme le montre l'augmentation de la résistance aux traitements et aux insecticides dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Par ailleurs, les épidémies d'Ebola, du Zika, ainsi que la menace de la dengue ou d'autres maladies émergentes ont mis en évidence la fragilité des systèmes de santé et l'urgente nécessité de les renforcer. Il est important d'avoir une démarche intégrant à la fois des problématiques verticales et horizontales dans la gestion des maladies infectieuses, ce qui participe au renforcement des systèmes de santé.

PUBLICS VISÉS PAR LA FORMATION

La formation proposée est destinée à **des acteurs publics et privés issus de pays francophones d'Afrique au sud du Sahara concernés par le secteur de la santé**, que cela soit au niveau national, régional ou des districts. Elle est également ouverte à des participants venant de secteurs importants pour la santé, tels que par exemple, les ministères des finances, du travail et des affaires sociales, de l'intérieur, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire.

UN PREMIER VOLET EN PRÉSENTIEL

Dakar, du 9 au 13 novembre 2020
30 heures autour de trois axes thématiques

- 1 Lutte contre les maladies infectieuses dans le contexte du besoin de renforcement des systèmes de santé :** les contraintes des systèmes de santé pour délivrer des soins efficaces et efficaces ; lutte contre les maladies infectieuses, politiques intersectorielles et cadre macro-économique ; maladies infectieuses et couverture universelle en santé.
- 2 Efficacité des interventions en santé dans un contexte de ressources limitées :** analyse coût-efficacité, incluant l'analyse des coûts et la présentation des critères d'efficacité ; ratio coût-efficacité différentiel ; impact budgétaire.
- 3 Maladies infectieuses et développement économique :** l'impact des maladies sur les facteurs économiques (éducation, participation au marché du travail, revenu, fécondité) ; méthodes d'évaluation (incluant les essais randomisés contrôlés) ; épidémiologie économique : intégrer les comportements dans l'évaluation et la compréhension des épidémies.

UN SECOND VOLET À DISTANCE

Du 16 novembre au 18 décembre 2020
15 heures de cours et 15 heures de travaux individuels, avec interactivité en ligne des intervenants et des participants

Ce second volet comprend des compléments thématiques, des approfondissements méthodologiques et des études de cas combinant transversalement les trois axes du premier volet. Sur le plan technique et logistique, ce volet bénéficie des ressources de l'IHEDD en matière d'enseignement à distance et de plate-forme numérique. Chaque partie du programme fera largement appel à l'analyse d'interventions/stratégies issues des politiques suivies par les États.

CERTIFICATION

L'évaluation pour l'obtention du certificat repose sur les deux volets du programme.

Les auditeurs ayant satisfait les exigences de cette évaluation se voient délivrer à l'issue de la formation **le certificat des « Hautes études en développement durable », mention « Économie de la santé dans les pays en développement ».**

Intervenants

La formation bénéficie de l'expertise internationalement reconnue en économie de la santé dans les pays en voie de développement et des interventions de :

JACKY MATHONNAT

- Professeur émérite, Université Clermont Auvergne, Cerdi-CNRS
- Directeur de la présente formation

MARTINE AUDIBERT

Directrice de recherche émérite, Cerdi-CNRS

LAËTITIA DUVAL

Maître de conférences, Université Paris 1, Centre d'Économie de la Sorbonne

JOSELIN THUILLIEZ

Responsable du Programme de Recherche « Économie du Développement Durable » et membre de la Direction du Centre d'Économie de la Sorbonne

F&Di | IDDRI



FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 2.700 euros **par auditeur et pour les deux volets** phase en présentiel à Dakar et phase de suivi personnalisé à distance pendant un mois (ce montant comprend les cinq déjeuners des jours de formation ; aucun *per diem* ne sera accordé).

FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

Les frais de déplacement (visa, voyages aller et retour capitale du pays de résidence - Dakar) et de séjour (hébergement, restauration, assurance) sont à la charge des auditeurs et/ou des sponsors qui pourraient être mobilisés. La gestion des questions logistiques peut être confiée sur demande à l'IHEDD.

CANDIDATURES

Les candidatures se font en ligne, sur le site de la Ferdi :

ferdi.fr/ihedd/renforcement-des-systemes-de-sante-et-des-politiques-de-lutte-contre-les-maladies-infectieuses-session-2020

Date limite de soumission : 31 mars 2020

CALENDRIER

- **février 2020** : appel à candidatures
 - **31 mars 2020** : réception des candidatures
 - **avril 2020** : examen des candidatures
- attribution des bourses du Gouvernement Princier de Monaco ;
- délivrance d'une attestation d'admissibilité aux non lauréats.
- **15 octobre 2020** : date limite d'inscription
 - **9-13 novembre 2020** : formation en présentiel à Dakar
 - **16 novembre - 18 décembre 2020** : suivi personnalisé à distance

LE GOUVERNEMENT PRINCIER DE MONACO

Le Gouvernement Princier de Monaco, à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), accorde une très grande importance à **son engagement en faveur de la coopération au développement dans les pays francophones d'Afrique au sud du Sahara**. Il est en particulier très engagé dans le domaine de la santé, afin de contribuer à atteindre l'Objectif de Développement Durable n°3 « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. »

L'IHEDD, L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FERDI

Dotée du statut d'**établissement d'enseignement supérieur privé** et reconnue comme **organisme de formation professionnelle**, la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (Ferdi) a créé en 2017 l'**Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD)** pour déployer l'ensemble de ses activités de formation.

Contacts

PHILIPPE MESSÉANT
Administrateur, IHEDD
+33(0)4.73.17.75.33 (ou 35)
philippe.messeant@ferdi.fr

CHLOË HUGONNENC
Chargée ingénierie de formation, IHEDD
+33(0)4.73.17.74.33
chloe.hugonnenc@ferdi.fr

FERDI - IHEDD
63, bd François-Mitterrand - CS 50 320
63009 Clermont-Ferrand Cedex - France
www.ferdi.fr